

Décembre 2003

Québec, le 18 décembre 2003

Madame Lyne Cholette
Présidente
L'École du Show-Business
5505, boul. Saint-Laurent, local 3010
Montréal (Québec) H2T 1S6

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme *Production d'événements culturels et corporatifs* (AEC) NNC.03

Madame la Présidente,

La Commission a pris connaissance, lors de la réunion du 16 décembre dernier, des mesures prises par l'École du Show-Business pour donner suite au rapport d'évaluation du programme d'études mentionné en rubrique.

Dans son rapport, la Commission concluait que la mise en œuvre du programme *Production d'événements culturels et corporatifs* (AEC) était problématique. Elle avait formulé six recommandations et plusieurs suggestions.

La Commission note que les actions prises par l'École du Show-Business traduisent un virage pédagogique important et que les diverses modifications apportées vont dans le sens de l'amélioration souhaitée. Ainsi, l'École a reformulé son programme, ciblant désormais la fonction de « technicien à la production ». Le nouveau programme, qui prévoit notamment l'ajout de 135 heures de formation, doit toutefois être approuvé par le ministère de l'Éducation.

Dès que vous recevrez l'autorisation du Ministère, veuillez nous en informer, afin que nous puissions poursuivre la démarche d'évaluation. En ce sens, je vous rappelle que la Commission souhaite que l'École procède, au moment opportun, à une nouvelle évaluation de son programme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer